



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commémorations

Question écrite n° 46172

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la participation française aux commémorations des libérations du joug nazi à travers l'Europe. Il semblerait qu'une programmation de participation puisse s'avérer utile, au regard de l'expérience malencontreuse de la commémoration du soulèvement de la ville de Varsovie, à la fin juillet et au début août 2004. En effet, plusieurs télévisions comme Euronews et CNN ont fait état d'une absence d'officiels français à cette commémoration fortement médiatisée, en présence du secrétaire d'état américain et du Premier ministre allemand. Cette absence a été vertement critiquée dans l'opinion publique polonaise et aussi dans la communauté polonaise de France, alors même que des anciens combattants polonais avaient participé aux fêtes du 60e anniversaire du débarquement en Normandie. Un geste fort et amical, associant la Pologne aux prochaines manifestations françaises du 60e anniversaire de 1944 et de 1945, pourrait rattraper cette polémique regrettable. Il lui demande donc quelles initiatives il souhaite prendre en ce sens.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants souhaite préciser à l'honorable parlementaire que la Pologne n'a pas été oubliée lors des commémorations récentes. En effet, une cérémonie franco-polonaise, coprésidée par le Premier ministre, a eu lieu le 6 juin dernier en Normandie. De plus, une délégation formée d'une dizaine de vétérans polonais participait aux cérémonies du 6 juin 2004. À cette occasion, l'un d'eux a été décoré par le Président de la République. Par ailleurs, les Polonais ont été conviés, le 5 septembre dernier, à la célébration du quatre-vingt-dixième anniversaire de la bataille de la Marne à Mondement-Montgivroux au cours de laquelle l'hymne polonais a été interprété. Enfin, en 2005, à l'occasion des commémorations de la victoire sur le nazisme et de la libération des camps de concentration, plusieurs cérémonies seront organisées avec les Polonais.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46172

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 août 2004, page 6725

Réponse publiée le : 2 novembre 2004, page 8619